

PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE SUITE A RÉUSSITE D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL¹

Avancements de grade 2026

Nom de la collectivité : COMMUNE DE SAVIGNEUX

Nom et prénom de l'agent : ROUCHON Alexandre

Grade détenu : Adjoint technique territorial depuis le 01/03/2020

GRADE ACTUEL				PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE			
Grade	Échelon détenu	Date de nomination dans l'échelon	Reliquat d'ancienneté*	Grade	Échelon proposé	Date de nomination prévue	Ancienneté
Adjoint technique territorial	8 ^{ème} échelon	23/04/2026	Sans ancienneté	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	6 ^{ème} échelon	01/07/2026	Sans ancienneté

* un reliquat peut exister ou non

¹ joindre obligatoirement l'attestation de réussite

Fait le 26 mai 2026, à Savigneux,

Signature de l'autorité territoriale :

Le Maire de Savigneux,
Marie-Thérèse GAGNAIRE



NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAVIGNEUX****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Agent de maîtrise principal

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. BOUTTE HENRI 01060 MAIRIE DE SAVIGNEUX MAIRIE DE SAVIGNEUX	Agent de maîtrise Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 09-09-2021 (anc. 4 A 3 M 22 J)	Titulaire (CNRACL) 12ème échelon Depuis le 21-07-2025	☒ Oui / ☐ Non		01-01-2026

ratio promu/promouvable : 100%. (délibération 2021/17)

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Mme H.T. GAGNAIRE
Maire.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAVIGNEUX****Avancement de grade B 2026****Grade d'avancement :** Assistant de conservation principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme ROMESTEIN LAURENCE 06570 MAIRIE DE SAVIGNEUX MAIRIE DE SAVIGNEUX	Assistant de conservation Catégorie B - Groupe hiérarchique 3 Temps complet Depuis le 01-03-2019 (anc. 6 A 10 M)	Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-08-2024	☒ Oui / ☐ Non		01-01-2026

ratio promu/promouvable : 100 % (délibération 2021/17)

Mme H.T. GAGNAIRE
Maire.

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité